

NOUVELLES DE SAINT-VÉРАН, NOTRE COMMUNE

LE CHANT DU COO

PUBLICATION GRATUITE

Hiver 2016 / 2017 - N° 13

LA FUSION DES « COM COM »

LE BILAN DE L'ÉTÉ LA RÉVISION DU PLU



Sommaire

Le mot du Maire	3
La fusion des « Com Com »	4
Le ski alpin	5
La navette de l'hiver	5
Accueil et circulation	6
La Maison du Soleil	7
L'Observatoire	8
Révision générale du PLU	9
La voirie	10
L'aire de jeux	10
L'école	11
Le point biblio	11
Festi'Saint-Véran	11
L'état civil	11
Le bloc-notes	12
Le point météo 2016	12
La recette de Claudine	12



A chacun sa distance : 47, 21, 10, 5, 2.5 ou 1 km

Nouveau 47 ou 21 km : un même départ !!!
Repas chaud à l'arrivée de la course

INFOS & INSCRIPTIONS EN LIGNE
www.traversee-du-queyras.fr



.....
**LE CHANT DU COQ est une publication
de la Mairie de Saint-Véran**
La Ville - 05350 Saint-Véran
Téléphone : 04 92 45 83 91
Fax : 04 92 45 81 98
Mail : mairie.stveran@wanadoo.fr
Responsable de la publication :
Danielle Guignard, Maire de Saint-Véran
Photographies :
Fabrice Amoros - Maison du Soleil
Delphine Mathieu - Serge Philip
Imprimé par nos soins sur papier issu de forêts
gérées écologiquement (label PEFC).





Le mot du Maire

Bien chères Saint-Véranaises et bien chers Saint-Véranais,
Nous voici déjà à la fin de l'année 2016 ! nous avons tardé à éditer ce numéro du Chant du Coq, car nous voulions rassembler le maximum d'informations sur tous les bouleversements qui nous attendent pour la prochaine année !

Le 1^{er} janvier 2017, la Communauté de communes du Queyras fusionne avec celle du Guillestrois ; un seul canton, une seule Communauté de communes : Guillestrois / Queyras. ; de plus en plus de services publics regroupés sur Guillestre, preuve en est la fermeture cette année de la trésorerie à Château Queyras, avec une permanence dans le Queyras deux jours par semaine.

On mutualise, on regroupe, on vide nos communes de la plupart des compétences ; c'est la désertification du monde rural, c'est l'évolution de la société du 21^e siècle où 70 % de la population actuelle vit dans les villes. C'est l'addiction à Internet (quand il veut bien marcher !), avec les réseaux sociaux, on a des millions d'amis, le monde entier est à portée de tous ! On a plus besoin de se déplacer au bureau de poste, envoyer un email c'est tellement plus facile.

Et le contact humain, où est-il ?

À brève échéance, les mairies seront des points de registre d'état civil, de retrait de carte d'identité et peu d'autres choses ; il y aura moins de compétences à exercer, cela se traduit pour l'État par moins de dotations ; alors se pose sérieusement la question le financement de l'entretien courant, journalier, de l'investissement, etc. Comment peut-on faire avec un autofinancement qui se réduit et avec des subventions de plus en plus rares ?

Nos communes sont vidées de leurs compétences certes, mais aussi de leur identité et de leur « âme ! ». Le conseil municipal réuni le 26 septembre 2016 a refusé, à l'unanimité, la possibilité d'une commune unique « Queyras » qui, elle aussi sera vidée de compétences, puisque ces dernières sont données à l'intercommunalité ; nous pensons que la décision d'une commune unique ne peut se réaliser sans avoir consulté les habitants.

Nous continuons à croire qu'il nous faut défendre nos valeurs, notre patrimoine, notre école, tout l'acquis des anciens, tout ce qui fait la richesse de notre commune.

Nos vacanciers découvrent chez nous la convivialité, la simplicité de notre commune « haut perchée ! », si éloignée de leur quotidien citadin... Merci à vous, qui assurez leur accueil et leur bien-être.

L'équipe municipale vous souhaite à toutes et tous une heureuse année 2017 !

Danielle Guignard

LA FUSION DES « COM COM »

Le 1^{er} janvier 2017, les Communautés de communes du Queyras / Guillestrois fusionnent. Le siège de la nouvelle Communauté de communes est Guillestre avec comme antenne Aiguilles.

Le 5 janvier, au siège de Guillestre se tiendra le 1^{er} conseil communautaire, qui devra :

- Élire le président
- Élire les vice-présidents (5 pour le Guillestrois et 4 pour le Queyras)
- Déterminer les membres du bureau et les délégations
- Élaborer un règlement intérieur

Le conseil communautaire est composé de 30 délégués (20 Guillestrois, 10 Queyras) répartis en fonction de la population de chaque commune :

- Guillestre : 8 sièges
- Éygliers : 3 sièges
- Aiguilles : 2 sièges
- Arvieux : 2 sièges
- Risoul : 2 sièges
- Saint-Crépin : 2 sièges
- Vars : 2 sièges
- Abriès : 1 siège
- Château-Ville-Vieille : 1 siège
- Ceillac 1 siège
- Molines en Queyras : 1 siège
- Montdauphin : 1 siège
- Saint-Clément : 1 siège
- Saint-Véran 1 siège
- Réotier : 1 siège
- Ristolas : 1 siège

Les compétences à assurer

Lors du bureau des 16 maires en date du 19 mai 2016, le choix de la mise en œuvre de la FPU (Fiscalité Professionnelle Unique) a été entériné avec attributions de compensation, ce qui permet de rechercher la neutralité de la fusion du point de vue des contribuables.

Les taux de CFE (Contribution Fiscale des Entreprises) actuels des communes sont différents, par conséquent la FPU impliquera une convergence progressive vers un taux cible voté par l'EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) comme pour la fiscalité des ménages, un lissage sur 12 ans est possible.

La fiscalité étant perçue par l'EPCI, la commune se voit compenser sa perte de recette par le biais d'une attribution de compensation, basée sur le montant perçu en 2016 ; il n'y a donc aucun impact de baisse pour la commune en matière fiscale.

Les compétences obligatoires

- Aménagement et gestion de l'espace naturel (incluant le SCOT [Schéma de COhérence Territorial] et le PLU [Plan Local d'Urbanisme]), activités de pleine nature, gestion du domaine nordique. À noter que si les conseils municipaux délibéraient avant la fin de l'année 2016 pour la révision de leur PLU, la compétence de celui-ci resterait communale (ce qui est fait pour Saint-Véran)
- Gestion des sentiers d'intérêt communautaire
- Développement économique : création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités industrielle, commerciale, artisanale et touristique
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations(GEMAPI)
- Aire d'accueil des gens du voyage
- Enlèvements des déchets ménagers
- Eau potable (à compter du...?)
- Assainissement

Les compétences optionnelles

Au moins 3 parmi les 9.

- Protection et mise en valeur de l'environnement (énergie bois, microcentrale du Chagne et de Rif Bel)
- Construction, entretien, gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Action sociale d'intérêt communautaire

Le tourisme

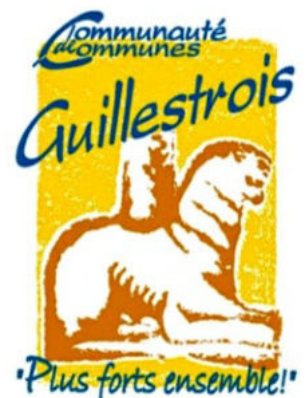
La gouvernance de la promotion touristique appartient à l'intercommunalité avec la création d'un office intercommunal unique.

Les communes de Vars et Risoul n'en feront pas partie car en tant que stations classées, elles peuvent bénéficier d'une dérogation à l'Acte 2 de la loi Montagne.

Le comité directeur sera composé de 14 élus et de 10 à 13 socio-professionnels dont les représentants restent à définir.

Danielle Guignard

L'ESCARTON DU QUEYRAS



LE SKI ALPIN

Cette saison 2016/2017 s'annonce avec un enneigement correct. Il est tombé plus d'un mètre au sommet du Grand Serre. Le raccord du bas des pistes est assuré par la neige de culture.

L'investissement réalisé cette année est l'achat de 6 canons de dernière génération (qui fonctionnent et produisent de la neige à des températures beaucoup moins froides) et des perches autonomes.



Un plan d'enneigement des pistes a été mis en place pour ne pas reproduire le problème de la saison dernière. Cette année les 2 fronts de neige sont accessibles ainsi que les jonctions.

Après un acte de malveillance la cabane de la Madeleine a dû être reconstruite entraînant un coût important non prévu. Le changement de la gare du téléski est programmé pour la saison 2017/2018.



Dans un souci d'amélioration d'accueil et de confort pour notre clientèle, un escalier sur le front de neige pour l'accès aux pistes a été installé



Serge Philip

LA NAVETTE DE L'HIVER

PLAN DU RÉSEAU LIGNE 2 : VALLÉE DES AIGUES

Molines -> Saint Vêran		
12h55	13h23	17h10
12h53	13h21	17h08
12h51	13h19	17h06
12h49	13h17	17h04
12h47	13h15	17h02
-	-	-
-	-	-
12h45	13h13	17h00

Molines -> Fontgillarde		
9h20	13h50	17h00
9h15	13h45	16h55
9h10	13h40	16h50
9h07	13h37	16h47
9h02	13h32	16h42
9h00	13h30	16h40
8h55	13h25	16h35

LEGÈNDE :

- Fonctionne tous les jours du 17 décembre 2016 au 26 mars 2017
- Fonctionne uniquement pendant les vacances de Noël (du 24/12/16 au 31/12/16) et de Février/mars (du 05/02/17 au 04/03/17)

STATIONS : Molines - Station, La Chalp, Saint-Vêran/ Saint Ouen, Saint-Vêran-Le Raux, Beauregard, Pierre Belle Villard, Le Chatelet, La Madeleine, La Rua -Arolles, Molines - Mainie, Gaudissard, Pierre Grosse, Le Coin, Fontgillarde.

STATIONS : Molines -> Saint Vêran, Saint Vêran -> Molines, Molines -> Fontgillarde, Fontgillarde -> Molines.

EXTENSION LE COIN - FONGILLARDE

QUEYRAS

Tous les jours du 17 décembre 2016 au 26 mars 2017

Gratuit,

Réservation obligatoire pour les groupes à partir de 10 personnes après de l'Office du Tourisme du Queyras au 04 92 46 76 18

ACCUEIL ET CIRCULATION

Le bilan de l'accueil

Cet été, l'équipe municipale avait fait le choix une fois de plus d'embaucher une personne de moins que l'année dernière.

Afin de réduire le coût de l'accueil, nous sommes donc passés de 4 à 3 agents, ce qui nous a permis de réaliser une économie importante.

Une hausse de la fréquentation est à noter cette année encore, le nombre de tickets vendus est supérieur à l'année dernière 13396 véhicules en 2015 contre 15013 en 2016 soit 1617 véhicules de plus !

Le chiffre d'affaires réalisé cet été de 33 013.00 € couvre largement les frais d'embauche (salaires + charges) qui s'élèvent à 16 999.40 €. Le bilan est donc positif !

Du 4 juillet au 28 août 2016						
CATÉGORIE	TARIF	PÉRIODE	NOMBRE DE TICKETS VENDUS	TOTAL	CUMUL TICKETS VENDUS	TOTAL CATÉGORIE
Macaron séjour	5 €	Juillet	478	2 390.00 €	796	3 980.00 €
		Août	318	1 590.00 €		
Camping-car	5 €	Juillet	161	805.00 €	446	2 230.00 €
		Août	285	1 425.00 €		
Voiture	2 €	Juillet	5 252	10 504.00 €	13 032	26 064.00 €
		Août	7 780	15 560.00 €		
Moto	1 €	Juillet	293	293.00 €	739	739.00 €
		Août	446	446.00 €		
TOTAL					15 013	33 013.00 €

Comparatif de 2011 à 2016

CATÉGORIE	TARIF	2011		2012		2013		2014		2015		2016	
		NOMBRE DE TICKETS VENDUS	TOTAL	NOMBRE DE TICKETS VENDUS	TOTAL	NOMBRE DE TICKETS VENDUS	TOTAL	NOMBRE DE TICKETS VENDUS	TOTAL	NOMBRE DE TICKETS VENDUS	TOTAL	NOMBRE DE TICKETS VENDUS	TOTAL
Macaron séjour	5 €	858	4 290.00 €	654	3 270.00 €	687	3 435.00 €	624	3 120.00 €	602	3 010.00 €	796	3 980.00 €
Camping-car	5 €	1079	5 395.00 €	1052	5 260.00 €	896	4 480.00 €	626	3 130.00 €	516	2 580.00 €	446	2 230.00 €
Voiture	2 €	13443	26 886.00 €	14356	28 712.00 €	12267	24 534.00 €	11338	22 676.00 €	11738	23 476.00 €	13032	26 064.00 €
Moto	1 €					737	737.00 €	385	385.00 €	540	540.00 €	739	739.00 €
TOTAL		15380	36 571.00 €	16062	37 242.00 €	14587	33 186.00 €	12973	29 311.00 €	13396	29 606.00 €	15013	33 013.00 €

Le bilan de la navette

Suite à de trop nombreux problèmes rencontrés l'été dernier avec le petit train, la municipalité n'a pas souhaité reconduire cette formule. La navette a donc été remise en place, se sont les Autocars BONNAFOUX-BRÉMOND de Risoul qui ont assuré le service durant tout l'été.

Le chiffre d'affaire réalisé est de 49 442.00 € pour 9535 personnes transportées, là aussi la fréquentation a augmenté, certainement grâce aux tarifs revus à la baisse par rapport « aux années navettes » précédentes (4 € l'aller simple et 6 € l'aller-retour). Sur ce poste l'équilibre dépenses / recettes se fait tout juste car le coût de fonctionnement pour la navette est de 47 000.00 €.



Pour l'accueil comme pour la navette il faut déduire également les frais d'imprimerie (tickets, flyers, macarons, panneaux...) qui s'élèvent à 5 896.80 €.

Comparatif navette de Clausis 2010-2016							
	2010	2011	2012	2013	2014	2015 (petit train)	2016
Nombre de personnes transportées	8635	8574	8403	8986	9181	7545	9535
Chiffre d'affaires	50 577.00 €	49 874.00 €	52 780.00 €	56 393.00 €	55 242.00 €	31 239.00 €	49 442.00 €

Conclusion

Dépenses : 69 896,20 € - recettes : 82 455,00 € = **+ 12 558,80 € de bénéfice pour la commune.**

Le bilan est donc meilleur que l'année dernière, pour rappel le bilan été 2015 était négatif avec - 12 511,16 €.

Ce qu'il faut retenir, c'est la hausse de fréquentation, le nombre de visiteurs a bien augmenté cette année, ce qui signifie que Saint-Véran reste un passage incontournable pour nos vacanciers et que nous devons poursuivre nos efforts afin de les accueillir au mieux dans notre beau village.

Delphine Mathieu

LA MAISON DU SOLEIL

Bilan plus que satisfaisant pour le premier été de la Maison du Soleil avec une fréquentation de près de 2500 visiteurs. Des visiteurs émerveillés de découvrir le Soleil dans ses moindres détails...



Comme vous le savez sûrement, la Maison du Soleil a ouvert ses portes au public au début de l'été, après plus d'un an de travaux. La cérémonie d'inauguration s'est déroulée le 9 juin sous un soleil radieux et en présence de nombreuses personnalités dont Monsieur Thierry Mandon, secrétaire d'État en charge de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Étaient également présents, Jean-Claude Catala (président de l'Observatoire de Paris), Bernard Bigot (président de la Fondation de la Maison de la Chimie et directeur d'ITER), Joël Giraud (député des Hautes-Alpes), Bernard Beignier (recteur de l'académie d'Aix-Marseille), Philippe Court et Isabelle Sandrané (respectivement préfet et sous-préfète des Hautes-Alpes).



Discours de Monsieur Thierry Mandon

Une fois les discours inauguraux prononcés, les participants se sont rendus sur la terrasse du Dardaya pour déguster le buffet offert par l'Alta Peyra. Visiteurs et invités ont ensuite pu visiter l'établissement pour y découvrir la scénographie, les instruments scientifiques (cœlostat, lunette H-alpha, spectrographe et Planeterrella) et ont pu observer notre étoile en direct. Au rez-de-chaussée, diverses expériences lumineuses ont été présentées par Françoise Brénon (membre de la Fondation de la Maison de la Chimie) et le public a été subjugué par les aurores polaires reproduites dans la Planeterrella, dispositif prêté pour l'occasion par le laboratoire de Planétologie de Grenoble.

Le premier été de la Maison du Soleil

Les visites guidées et ateliers thématiques proposés tout au long de l'été ont enchanté les visiteurs. Ainsi, petits et grands ont pu exprimer leur créativité lors de la fabrication de cadrans solaires en plâtre ou carton et apprendre comment fabriquer soi-même une crème solaire. Ces ateliers ludiques ont également permis aux participants de comprendre les principes de la mesure du temps grâce au Soleil ainsi que les bénéfices (et dangers !) de son rayonnement sur notre santé.



Beaucoup de visiteurs tout au long de l'été !



Atelier fabrication crème solaire

Au cours de la visite guidée qui débute par la vue panoramique sur Saint-Véran depuis la terrasse de la Maison du Soleil, les visiteurs découvrent les instruments astronomiques dédiés à l'observation de notre étoile. Ensuite, direction le Vaisseau Solaire où, confortablement installés, ils peuvent observer le Soleil en direct (ou presque car 8 minutes sont nécessaires à sa lumière pour parvenir jusqu'à nous !). Grâce à la magnifique météo de l'été, de superbes observations de notre étoile ont été faites : la photosphère et ses taches, la chromosphère, de nombreuses protubérances et les visiteurs les plus chanceux ont même pu assister à des éruptions solaires. La visite se poursuit par une explication de l'analyse de la lumière des étoiles grâce à un spectrographe avec démonstration à l'appui. Enfin au rez-de-chaussée et à l'extérieur, la visite se veut interactive et de nombreuses expériences sont proposées aux visiteurs : expériences de décomposition de la lumière, jeux avec les couleurs sans oublier une partie consacrée aux énergies solaires (panneaux photovoltaïque, four solaire, voiture à hydrogène, robot solaire, etc.).

Les scolaires

Depuis son ouverture, la Maison du Soleil a accueilli quelques écoles du Queyras (Molines / Saint-Véran, Ceillac, Château-Ville-Vieille) et l'école Pasteur d'Embrun.



Les enfants de l'école de Ceillac captivés

Des visites d'autres établissements d'enseignement sont d'ores et déjà programmées pour le printemps 2017.

Les événements

Cet automne plusieurs événements ont été organisés dans l'établissement dont le Jour de la Nuit le 8 octobre (en partenariat avec le Parc naturel régional du Queyras), une manifestation pour sensibiliser le public à la pollution lumineuse et aux enjeux de la préservation du ciel nocturne. Quant à la Fête de la science, elle s'est tenue du 14 au 16 octobre et a connu un grand succès.



Observations...



... Et expériences

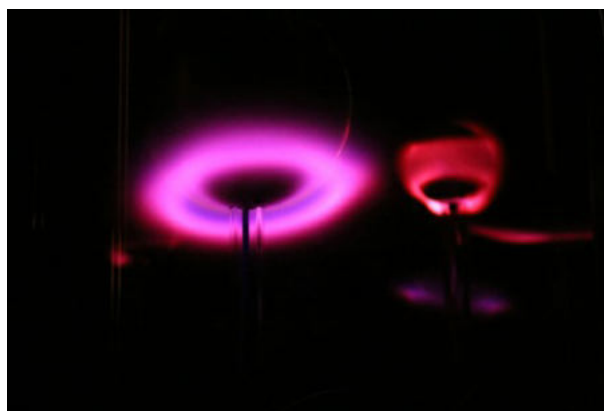
Et la suite ?

La Maison du Soleil a commencé maintenant la saison hivernale avec l'objectif de proposer toujours plus d'expériences et d'animations inédites en lien avec notre étoile. De nouveaux ateliers ont été élaborés, notamment une thématique sur l'énergie solaire avec confection et cuisson de cookies dans le plus haut four solaire de France ! Mais ce n'est pas tout, d'autres thématiques seront développées comme « lumière et couleurs », « neige et soleil », « météo », « soleil et santé »...

La Maison du Soleil s'est récemment dotée d'un nouveau jouet : une Planeterra qui permet de reproduire des aurores polaires sous cloche et qui, nous l'espérons, ravira petits et grands cet hiver.



Explication du fonctionnement de la Planeterra



Magnifiques aurores polaires

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur la Maison du Soleil ainsi que le programme des ateliers de cet hiver sur : <https://saintveran-maisondusoleil.com> ou sur Facebook : [lamaisondusoleildesaintveran](https://www.facebook.com/lamaisondusoleildesaintveran).

Héloïse Blanchard

L'OBSERVATOIRE

En juillet et août, les réservations ont été complètes tous les soirs avec un public toujours sous le charme et subjugué.

L'Observatoire est ouvert cet hiver pour les groupes à partir de 5 personnes. Vous pouvez vous renseigner et réserver vos « nuits étoilées » directement à la Maison du Soleil au 04 92 23 58 21 ou contact@saintveran-maisondusoleil.com.

Danielle Guignard

RÉVISION GÉNÉRALE DU PLU

La commune de Saint-Véran lance la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Le PLU actuel a été validé le 8 janvier 2008, il est devenu obsolète car il ne tient pas compte des nouvelles lois de l'urbanisme (ALUR, Grenelle 2 etc).

La loi ALUR du 24 mars 2014 impose aux communes la mise en conformité de leur PLU, avec la loi Grenelle, au plus tard au 1^{er} janvier 2017 (date d'approbation du PLU Grenellisé).

Nous avons donc pour obligation de le réviser, afin de le mettre en conformité avec la réglementation nationale, pour nous aider dans cette démarche nous avons fait appel au CAUE 05 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), lequel nous a rédigé un cahier des charges.

Un appel à candidature a donc été lancé, afin de recruter le bureau d'études qui se chargera de cette révision.

Le vendredi 28 octobre 2016, nous avons auditionné 3 candidats en présence du CAUE et du Parc naturel régional du Queyras.

- La première offre provenait de l'Atelier URBA, ATELIER MPG et ECOTER (sous-traitant) dont les bureaux sont implantés à Peyrolles en Provence et Briançon
- La deuxième offre provenait de ALPICITE (Embrun)
- Et enfin le troisième candidat était le cabinet LUYTON et AMETEN (basé à Toulon)

Après avoir entendu tous les candidats et étudié leur propositions, notre choix s'est porté sur l'offre ALPICITE.

Critères positifs de l'offre et déroulement de la révision :

- La présentation du rôle de chacun des membres de l'équipe est très détaillée
- Les compétences en paysage, architecture et écologie sont présentes
- De nombreuses références sur des PLU similaires
- Le candidat semble avoir cerné les enjeux de Saint-Véran

Phase diagnostic

5 réunions sont prévues (1 réunion de travail, visite de terrain, 2 réunions devant le conseil municipal, 1 réunion publique exposant le cadrage réglementaire de la révision du PLU).

Phase PADD

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables est le document pivot du PLU duquel découle les orientations d'aménagement et de Programmation, le règlement et le zonage.

Cette phase de conseil servira de travail d'anticipation du zonage du PLU considérant les enjeux d'aménagement. Le bureau d'études élaborera des hypothèses d'aménagement et de développement durable qui préfigureront le PADD :

- 6 réunions : 3 réunions de travail, 1 réunion PPA (Personnes Publiques Associées), ABF (Architectes des Bâtiments de France), DDT (Direction Départementale des Territoires, Préfecture, Chambre d'Agriculture etc), 1 réunion publique et 1 réunion devant le conseil municipal
- Élaboration d'une OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation)
- Diagnostic de site
- Une analyse agricole est prévue, concertation avec les agriculteurs (réunion, questionnaire, visite sur le terrain...)
- Plusieurs scénarios de programmation en terme d'habitat, d'équipements et d'activité seront proposés
- 9 réunions : 5 réunions de travail pour une construction itérative du règlement et du plan de zonage, 1 réunion OAP, 1 réunion devant le conseil municipal, 1 réunion PPA, 1 réunion publique

Phase élaboration du dossier et suivi de la procédure

3 réunions de travail.

Concertation :

Animation de 3 réunions publiques :

- 1^{ère} réunion pour présenter la démarche du PLU
- 2^e réunion avec présentation du diagnostic et du PADD
- 3^e réunion : présentation du zonage et du règlement

Au total **23 réunions** pour la tranche ferme.

Planning prévisionnel

18 mois à compter de la réunion de démarrage pour une approbation évaluée à juin 2018 !

Coût total de cette révision **42 725.00 €**.

Un site internet sera dédié à la concertation, il y aura une réunion préparatoire avec le commissaire enquêteur afin de lui présenter le dossier PLU.

Un registre sera prochainement mis à disposition de la population en mairie, afin de recueillir les remarques de chacun.

Nous ferons tout notre possible pour associer les habitants de notre commune aux différentes phases de travail, lequel s'avère long et délicat.

La commission PLU

LA VOIRIE

La Chalpe

Au printemps 2016 une partie du mur de soutènement de la route communale s'effondre.

Nous avons aussitôt alerté les services du Département, qui ont demandé une étude géologique à Briançon. En juillet, cette étude s'est avérée insuffisante et a dû être complétée par une étude géotechnique ; nous avons dû faire un appel à candidatures. Après un mois d'appel d'offres, le bureau d'études SAGE de Grenoble a été retenu, mais nous arrivions aux vacances d'été. Donc début septembre, des sondages ont été effectués et le rendu de l'étude a été donné à la fin de ce même mois et à nouveau, nous avons fait des appels à concurrence aux entreprises du bâtiment.

Au final le mur a été consolidé avant l'hiver et nous ferons les travaux complémentaires d'habillage au printemps.

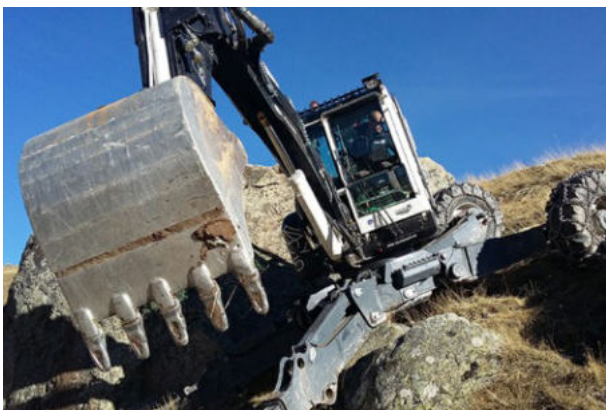
Les travaux d'investissement pour l'année 2017 seront entièrement consacrés au hameau avec pose d'un enrobé sur la voie communale et limitation de vitesse sur la départementale.

Sécurisation de rochers

De gros rochers menaçaient la sécurité des habitants du village, surtout dans le quartier de Pierre-Belle. Nous avons donc fait appel à l'entreprise VALDOACRO TP de Villar Saint Pancrace qui est intervenue avec une pelle araignée durant une matinée de cet automne pour sécuriser le secteur.



Des énormes rochers menaçaient de rouler sur le village



Serge Philip et Christian Isnel

L'AIRE DE JEUX

En début d'été, la commune a fait installer une aire de jeux, à l'entrée du village dessous la bergerie.

Un nouveau lieu de rencontre, de divertissement et de détente pour les familles, les jeux qui ont été installés correspondent à une tranche d'âge de 2 à 12 ans, un boulo-drome a été aménagé pour le plaisir de tous. Des tables de pique-nique sont également présentes, pour permettre aux vacanciers de passage de rester plus longtemps dans notre village. Dès le printemps des arbres seront plantés, afin de rendre plus agréable les instants passés à l'aire de jeux, les jours de grand soleil.

Cet aménagement a bénéficié d'une subvention de la Région à hauteur de 9 700.00 €. Nous souhaitons de tout cœur avoir répondu à une demande assez ancienne des villageois, et espérons vivement que ce lieu soit convivial pour nos familles Saint-Véranaises, mais également pour les familles de passage et ainsi donner envie de rester, de venir ou revenir à Saint-Véran !



Delphine Mathieu

L'ÉCOLE

Les effectifs en cette année scolaire 2016/2017 se maintiennent. Afin d'équilibrer les deux écoles du regroupement, les Grandes Sections sont restées à l'école de Molines en Queyras qui totalise 17 enfants (6 en Petite Section ; 5 en Moyenne Section et 6 en Grande Section). C'est Joëlle Brunet et Irène Laurent qui ont en charge ces 3 niveaux. À l'école de Saint-Véran, la classe d'Aurélien Isnel compte cette année 14 élèves (8 CP et 6 CE1) ; la classe de Marion Colonna en compte 9 (5 CE2, 1 CM1 et 3 CM2). Le total sur le regroupement est de 40 enfants.

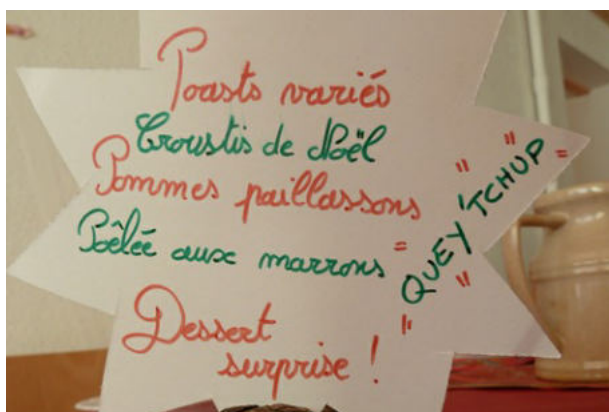
Les TAP (Temps d'Activité Périscolaire) se déroulent en une seule fois (3h), les mardis après-midi, comme les années précédentes, le coût reste toujours à la charge de la commune soit 6 711,47 € pour l'année 2016/2017, une répartition calculée au plus juste ; c'est à dire en fonction du nombre d'enfants domiciliés sur la commune et non de ceux scolarisés à l'école de Saint-Véran.

Le programme scolaire étant très chargé, l'équipe enseignante et les élèves ont encore fort à faire en 2017 ! Nous leur souhaitons à tous une bonne année !

La cantine

La cantine reste un lieu très fréquenté des enfants, qui tous les jours ont la chance de déguster des bons plats préparés par Céline, ce qui rend très agréable le temps de la pause déjeuner.

Le vendredi 16 Décembre a eu lieu le repas de Noël avec plein de préparations sympas. Les enfants ont dégusté un repas délicieux, dans une ambiance joyeuse, chantante et festive. On sentait bien que les vacances étaient proches !



Delphine Mathieu

LE POINT BIBLIO

Depuis le mois de septembre, une nouvelle bibliothécaire vous accueille.

Après les ouvertures de l'automne et l'organisation de deux animations à grand succès et très appréciées par les enfants, sur le thème d'Halloween et de Noël, Raphaëlle vous attend tout l'hiver sur des horaires élargis.

Il est toujours possible de venir lire, flâner, discuter, emprunter des ouvrages, proposer des idées d'ateliers ou d'animations ou encore de se connecter à internet, mais en nouveauté vous pourrez maintenant imprimer vos documents au format A3 (idéal pour votre communication en grand format !)

Retrouvez les horaires d'ouvertures sur l'affichage local ou sur le compte Facebook de la commune : [commune.desaintveran](http://commune.desaintveran.fr).

Enfin pour votre information le catalogue des livres disponibles en prêt auprès de la Bibliothèque Départementale de Prête est consultable à l'adresse suivante : <http://bibliotheques.hautes-alpes.fr>. N'hésitez pas à aller rendre visite à Raphaëlle pour des commandes spécifiques.

Danielle Guignard

FESTI'SAINT-VÉРАН

Comme nous l'avions notifié à la population, par courrier envoyé début septembre, et si personne ne reprend l'association d'animation, l'organisation des pots d'accueil devrait revenir à la charge Mairie de Saint-Véran et de l'Office du Tourisme Intercommunal, ceci uniquement pendant les vacances de février (ce dernier n'y assurant pas de présence hors vacances scolaires). Faute de nouveaux bénévoles impliqués tout au long de l'année, il n'y aura plus d'animations dans le village, hormis celles d'initiative privée.

L'Assemblée Générale, qui réunira les 14 adhérents actuels de l'association, aura lieu le mercredi 1^{er} février 2017, à 19h30, salle polyvalente. Vous êtes tous invités à venir y prendre part.

Le bureau

L'ÉTAT CIVIL

Naissance

- Gaspard Brunet Gontier le 13 avril 2016 à Gap

Mariage

- Simon Cochard et Dorine Caveglia-Scale le 11 juin 2016

Décès

- Sébastien Mathieu le 23 février 2016
- Rosa Martin veuve Richard le 15 mars 2016
- Madeleine Heuser veuve Torres Ribas le 29 septembre 2016
- Roger Formoso le 13 novembre 2016

LE BLOC-NOTES

Maison de Santé, à Aiguilles, horaires « hiver » des médecins de la SELARL Séliance (04 92 48 49 30).

Lundi au vendredi	9h à 12h	Consultations libres
	14h à 19h	Consultations libres
Samedi, dimanche et jours fériés	9h à 12h	Consultations libres
	14h à 19h	Consultations libres

LES MATINALES DU NORDIC
Mardi 28 février 2017 à SAINT-VERAN - La chalp
A partir de 5 ans de 9h30 à 12h
Rendez-vous devant la cabane ski de fond

Venez découvrir le ski de fond en vous amusant : en famille ou en solo, des professionnels sont là pour vous initier. Prêts de matériels sur place (participation de 3€uros)



QUEYRAS
Renseignements : Communauté de communes de l'Escarton du Queyras
Tél : 04 92 46 78 00

LE POINT MÉTÉO 2016

Mois	Précipitations	Jours de gel <0
Janvier	24.40 mm	26
Février	57.60 mm	25
Mars	25.60 mm	29
Avril	63.80 mm	16
Mai	74.20 mm	11
Juin	64.80 mm	0
Juillet	50.00 mm	0
Août	13.20 mm	0
Septembre	70.80 mm	0
Octobre	53.60 mm	10
Novembre	110.20 mm	20
Décembre (30)	19 mm	24

Merci à Fabrice pour ces relevés effectués par sa station située au centre du village.

Ses données sont consultables à l'adresse : <http://www.saintveranmeteo.eu/MyGWStats.php>.

LA RECETTE DE CLAUDINE

La tarte soleil Nutella poires

- 2 pâtes feuilletées
- 1 petit pot de Nutella
- 1 poire
- 1 plat à tarte ou à pizza sans rebords
- 1 cuillère
- 1 spatule
- 1 verre doseur ou petit bol
- 1 couteau très tranchant

Sur le plat à tarte, déroulez la première pâte puis étalez le Nutella avec la spatule, en prenant soin de laisser une partie libre (sur le bord tout autour) d'environ 1,5 à 2 cm.

Pelez la poire puis découpez là en très fines lamelles, étalez celles-ci sur le Nutella.

Recouvrez le tout de la deuxième pâte, soudez les bords ensemble en appuyant fermement sur ceux-ci, et déposez le verre à l'envers au centre en appuyant pour qu'il reste bien en place.

Avec le couteau commencez la découpe en parts égales en 4 puis 8 puis 16... en commençant par le centre (contre le verre) et sans enlever celui-ci.

Une fois la tarte découpée en entier, prenez chaque part une par une en la soulevant délicatement et faite la tourner sur elle-même plusieurs fois, une part vers la gauche, la deuxième vers la droite jusqu'à la dernière.

Enfournez-là pendant 25 à 30 minutes thermostat 180° (tout dépend du four).



À consommer sans modération !

